

UE3. Tutorat

Séance n°8

- Présentation d'une séquence/séance par Martin.
- Calendrier : dernières dates à retenir.
- L'entretien professionnel en vue de la titularisation
- L'évaluation de l'UE3 : l'épreuve orale
- Gérer un double niveau

Calendrier

Semaine 20 : entretiens professionnels en vue de la titularisation

Vendredi 4 juin : évaluation UE3.

-Présentation orale d'un plan séquence , d'une séance conduite en classe

-Analyse : points de réussite, difficultés, remédiations

Vendredi 11 juin : dernière séance de tutorat.

L'entretien professionnel en vue de la titularisation

- **Compétences évaluées :**

- communication, animation, argumentation.
- maîtrise de contenus disciplinaires , d'éléments didactiques
- positionnement en tant que futur fonctionnaire
- intégration des valeurs de la République et du Service public d'Éducation
- capacité réflexive par rapport aux compétences attendues d'un P.E

L'entretien professionnel en vue de la titularisation

- **Modalités :**

- En prenant appui votre expérience, présenter **une situation professionnelle de votre choix durant 10 minutes** : décrire et analyser en prenant appui sur vos connaissances sur les textes dont le référentiel de compétences.
- **20 minutes** dédiées à un échange avec la commission pour préciser et/ou élargir les éléments présentés dans la première partie.

L'entretien professionnel en vue de la titularisation

- La situation professionnelle, présentée comme + ou - :

- un exemple de séquence

- un exemple de séance pédagogique

- un évènement

qui vous a conduit à mettre en œuvre des qualités

pédagogiques, didactiques et de gestion de classe avec

une classe ou un groupe d'élèves.

L'entretien professionnel en vue de la titularisation

- Indiquer les ressources mobilisées :
 - Quelles compétences ?
 - Quelles connaissances acquises ? (formation, réflexion personnelle, conseils des tuteurs, des pairs, de la hiérarchie)
- Quelles leçons pour votre pratique professionnelle ?

L'entretien professionnel en vue de la titularisation

Nom : Corps ou échelle de rémunération : Concours 2020 concerné : Académie : Année scolaire :	Prénom : Discipline/spécialité :			
		Satisfaisant	À consolider	Insuffisant
Présentation par le stagiaire (ou le maître en période probatoire) d'une situation professionnelle personnelle vécue pendant l'année scolaire en cours (durée 10 mn)				
Communication (forme) : respect de la durée de la présentation, attitude, clarté de l'expression. Observations :				
Qualité de l'analyse de la situation professionnelle vécue pendant l'année en cours(2) Observations :				
Pertinence des choix que le stagiaire (ou le maître en période probatoire) a été amené à faire au regard de ses obligations professionnelles et du référentiel de compétences Observations :				

L'entretien professionnel en vue de la titularisation

Nom du lauréat de la session 2020 :

Prénom :

Échange avec la commission consécutif à la présentation par le stagiaire (ou le maître en période probatoire)
(durée 20 mn)

Satisfaisant

À
consolider

Insuffisant

Communication (forme) : positionnement vis-à-vis de la commission, qualité de l'échange et de l'argumentation.

Observations :

Capacité d'analyse et de réflexivité dans les domaines de compétences suivants :

- l'intégration des éléments réglementaires et institutionnels dans l'exercice des responsabilités attachées à sa fonction (droits et des devoirs du fonctionnaire et de l'agent public, valeurs de la République et service public de l'éducation, etc.).

Observations :

- les compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement.

Observations :

- **Pour les personnels enseignants** : les compétences professionnelles liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique.

Observations :

- **Pour les personnels d'éducation** : les compétences professionnelles liées à l'organisation et à la gestion de la vie scolaire dans l'établissement.

Observations :

- **Pour les psychologues de l'éducation nationale** : les compétences professionnelles liées à l'apport spécifique du psychologue de l'éducation nationale pour la réussite scolaire de tous les élèves, au sein de la communauté éducative et auprès des partenaires extérieurs spécialisés.

Observations :

L'entretien professionnel en vue de la titularisation

Nom du lauréat de la session 2020 :

Prénom :

Avis de la commission d'entretien professionnel concernant la capacité d'analyse et de réflexivité par rapport à la pratique professionnelle de l'année en cours de

M/ Mme	Nom	Prénom	
Favorable		Défavorable	Réservé
Appréciation littéraire :			

L'entretien professionnel en vue de la titularisation



L'évaluation de l'UE3 : l'épreuve orale

- **Compétences évaluées** : cliquer [ici](#).
 - **Modalités** :
 - Jury mixte : PEMF / Formateur Inspé
 - Durée :
 - 10 mn de présentation
 - 10 mn d'entretien
 - 10 mn de délibération > commentaires du jury.
- Note non communiquée (harmonisation).

L'évaluation de l'UE3 : l'épreuve orale

VENDREDI 4 JUIN		
HORAIRES	PEMF	PES
15H20-15H50	MANACH	
15H50-16H10	MANACH	
16H10-16H30	PELISSIER	
16H30-16H50		
16H50-17H10		
17H10-17H30		
17H30-17H50		
17H50-18H10		

Gérer un double niveau

1. Concevoir des programmations annuelles claires : identifier dans les programmes et les repères de progressivité ce qui peut être commun ou avoir une partie commune

→ Conduite de séances sur les 2 niveaux conjoints.

-2 niveaux de classe sur un même cycle : CE1/CE2 – CM1/CM2

-2 niveaux de classe intercycle : CE2/CM1

Exemples : EMC, LVE, Arts visuels, Education musicale, EPS, lectures suivies, poésies

Français / Mathématiques : entre C2 et C3, les compétences et savoirs à construire moins proches.

→ Possibilité d'entrée communes en distinguant compétences et objectifs pour chacun des niveaux.

Gérer un double niveau

Exemples de programmations annuelles CM1-CM2 - Programmes 2008

Programmation [Etude de la langue](#)

Programmation [Lecture – Littérature – Rédaction](#)

Programmation [Mathématiques](#)

Gérer un double niveau

2. Concevoir un emploi du temps **très structuré** qui intègre :

- **des temps d'apprentissage communs** (par exemple sur les champs disciplinaires précités) et **distincts** (QLM, Histoire, Géographie, Sciences et Technologies) **en présence du P.E**

-des temps d'entraînement, d'approfondissement **en autonomie** sur chaque niveau permettant l'alternance de la présence du P.E sur les 2 groupes.

Exemple d'un emploi du temps CM1-CM2. Programmes 2008

Gérer un double niveau

2. Concevoir un emploi du temps **très structuré** qui intègre :

- **des ateliers de soutien** : programmés dans l'emploi du temps, ils s'adressent à tous les élèves de la classe. Ils portent sur une compétence, un savoir particulier (Exemple : la technique de la multiplication). Les élèves qui rencontrent cette difficulté y participent. Les conditions de travail en sous groupe s'appliquent.

Prendre des petits groupes ponctuellement sur la table en fond de classe pendant que le reste de la classe est en autonomie

Gérer un double niveau

3. Garantir l'autonomie de l'élève dans l'exécution de la tâche.

En début d'année, prendre le temps d'explicitier :

- les règles qui régissent le fonctionnement d'un double-niveau.
- dans le programme de la journée, indiquer pour chaque séance si le niveau de classe concerné sera en autonomie ou en présence du P.E
- l'usage des outils d'aide, mis à disposition de l'élève. Rappel des règles.
- les savoir-faire méthodologiques
- le fonctionnement du travail en autonomie (fiches-lecture, utilisation du dictionnaire, constructions géométriques, coloriages magiques, production d'écrit) / le travail individualisé sous forme de [plan de travail](#).

Gérer un double niveau

3. Garantir l'autonomie de l'élève dans l'exécution de la tâche.

Pour lancer une séance où l'élève sera autonome:

- expliciter l'objectif
- assurer la passation de la consigne : oral et écrit (tableau), reformulation.
- expliciter et consigner les critères de réussite au tableau
- mettre à disposition des outils (guide d'orthographe, grille de relecture pour la P.E, mémo, affichages, sous-main).
- autoriser l'étayage entre élèves d'un même ilot.

Gérer un double niveau

4. Un cahier journal lisible, qui précise pour chaque niveau:

→ le niveau de classe

→ le champ disciplinaire

→ la compétence

→ l'objectif opérationnel

→ le type de séance

→ Les modalités de travail :

en outre ► en autonomie / en présence du P.E

Gérer un double niveau

5. Des affichages :

- fonctionnels : visibles de tous, organisés dans l'espace soit par champs disciplinaire, soit par niveau de classe.
- didactiques : référence, aide à la mémorisation
- schématiques, synthétiques : exemples prototypiques.
- évolutifs
- reflètent les apprentissages en cours

Gérer un double niveau

6. L'organisation de l'espace.

Plan de classe du CE1-CE2

